

1976

Conséquence inattendue d'une grève surprise

Des centaines de clients quittent une grande surface sans payer

Une grève surprise déclanchée vendredi soir dans le grand magasin Mammouth, route de Lavaur, a eu des conséquences imprévisibles. Les nombreux acheteurs qui effectuaient leurs emplettes pour Noël ont été avertis à trois reprises, par les haut-parleurs, qu'une grève surprise mettait le magasin dans l'impossibilité de servir sa clientèle.

Ils ont été priés de bien vouloir laisser sur place les marchandises dans les caddies et de gagner la sortie. Mais les clients n'ont pas réagi comme on aurait pu le croire. Pensant sans doute d'abord qu'il s'agissait d'un arrêt de travail momentané, ils ont continué à faire leur marché. Puis, ils se sont arrêtés. Mais ils ont gagné les caisses désertées par les employés, mais ils n'avaient pas abandonné leurs caddies pleins. C'est alors seulement qu'ils ont réalisé qu'ils ne pouvaient pas payer qu'ils ont eu une réaction très vive de déception et pour la plupart ont décidé de

quitter le magasin en emportant les marchandises sans bourse délier.

On estime à plusieurs centaines de personnes le nombre de clients qui ont ainsi participé à ce vol collectif inattendu. Personne ne s'est opposé à leur départ.

Plus de mille clients à « Mammouth » au moment de la grève surprise

La société porte plainte : les pertes s'élèvent à 12 millions de centimes

Après les faits qui se sont déroulés vendredi soir à « Mammouth », nous sommes en mesure d'apporter quelques précisions : les personnes qui ont quitté la grande surface avec leur chariot sans avoir réglé le montant de leurs achats n'étaient certes pas venus effectuer leur marché dans l'intention de « voler ». Les acheteurs franchissant les caisses désertes étaient plutôt ulcérés par les conséquences de la grève surprise qui allait leur faire perdre leur soirée de fin de semaine et qui s'estimaient victimes d'un conflit qui ne les concernait pas. C'était, en quelque sorte, « la grogne » de l'acheteur.

La preuve en est que plusieurs personnes ont écrit ou envoyé des chèques en règlement des achats effectués.

Comme la direction est obligée de porter plainte, on ne saurait trop encourager les personnes honnêtes à suivre cet exemple et féliciter tous ceux qui, un peu dépassés par les

événements de vendredi soir, ont fait marche arrière et régularisé leur note.

Le montant des pertes subies par la grande surface, vendredi soir, est de l'ordre de 12 millions d'anciens francs. On estime à plus de mille le nombre de clients qui se trouvaient dans le magasin au moment de l'annonce de la grève.

● Le P.c.f. nous a fait parvenir un communiqué dans lequel il explique les raisons qui ont amené les employés de Mammouth à cesser le travail vendredi 17 décembre, à 21 heures, et affirme son soutien à l'ensemble du personnel pour l'aboutissement de ses revendications.

MAMMOUTH : LA C.G.T. ET LA GRÈVE

Vendredi 17 décembre, à 21 heures, à l'initiative du syndicat C.g.t., les personnels du magasin Mammouth, de Toulouse, cessent le travail (1). Sans préavis. Mais la loi est claire à cet égard : rien ne les y oblige.

C'est ce qu'a rappelé, hier, au cours d'une conférence de presse, le secrétaire général du syndicat C.g.t. du commerce de la Haute-Garonne.

En outre, a-t-il ajouté, on ne peut pas parler d'effet de surprise dans cette affaire : entre le 5 et le 17 décembre, 10.000 tracts, affirme-t-il, ont été distribués aux clients dans le magasin pour les informer de la décision qui avait été prise d'engager des actions durant la période des fêtes de fin d'année.

LES SALAIRES

À la suite d'une commission paritaire tenue en septembre, un différend sur les salaires s'était fait jour entre la C.g.t. et la direction de la chaîne. En bref, l'organisation syndicale souhaitait l'alignement rapide des salaires de Mammouth-Toulouse sur ceux pratiqués dans plusieurs autres grandes surfaces de la place.

À ce propos, dans un communiqué aux termes duquel elle se déclare solidaire de l'action des personnels du magasin, la section Toulouse-Centre du P.c.f. rappelle que « cette action fait suite à une série de mouvements pour obtenir une revalorisation des salaires. Il faut savoir, en effet, ajoute le P.c.f., qu'une caissière à temps complet gagne 402 F de moins à Mammouth que dans les autres grandes surfaces de la ville et que l'employé de libre service gagne 366 F de moins. Il faut savoir aussi que le salaire moyen d'un employé de Mammouth est de 1.650 F nets ! »

La C.g.t. a rappelé ces chiffres dans sa conférence de presse. La direction du supermarché ne les conteste pas ; pas plus que la différence qui subsiste entre les salaires qu'elle pratique et ceux des salariés de deux des princi-

paux grands magasins de l'agglomération. Mais, ajoute-t-elle, un effort régulier de revalorisation des rémunérations est poursuivi à Mammouth : Ainsi, précise-t-elle, entre le 1er janvier 1976 et le 1er janvier 1977, l'augmentation de salaire pour une caissière aura été de l'ordre de 20 p. 100.

IL N'Y A PAS EU DE « RELAIS »

Au sujet de la grève du 17 décembre et du départ des clients qui n'ont pas payé la marchandise qu'ils emportaient, le responsable de la C.g.t. a précisé hier qu'habituellement, lors d'arrêts de travail de cette nature, le personnel d'encadrement assure le relais des grévistes. Ce soir-là, il n'en fut rien. À l'appui, la C.g.t. fait valoir deux précédents : En 1973, au cours d'un mouvement de longue haleine, puis le 10 décembre dernier, des débrayages dans les mêmes conditions s'étaient déroulés sans incident.

LA POSITION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

Nous publions ci-dessous un

communiqué rédigé par les cadres Force Ouvrière du magasin. Dans cette déclaration, à laquelle s'est rallié l'ensemble des personnels d'encadrement de la grande surface, le syndicat F.O. explique pourquoi les choses ne se sont pas passées aussi bien le 17 décembre :

« 1. Nous n'étions pas au courant qu'il y aurait un arrêt de travail, alors que d'habitude nous avions quelques échos incorrects, indique-t-il.

« 2. Ce soir-là, cinq membres du personnel d'encadrement assureraient la fermeture du magasin.

« 3. Ayant constaté l'impossibilité de faire fonctionner le magasin avec le minimum de sécurité nécessaire, nous avons décidé de demander aux clients d'abandonner leurs chariots et d'évacuer le magasin.

« Nous avons, en vain, essayé d'empêcher les clients de partir avec les chariots pleins.

« En conséquence, conclut F.O., nous déclarons solennellement que nous ne sommes pas solidaires de l'action de débrayage des personnels. Il nous semble im-

pensable que dans un lieu public, où la sécurité doit primer, les employés puissent abandonner leur poste sans préavis. »

LE POINT DE VUE DE LA DIRECTION

La direction du magasin affirme également que l'effet de surprise a été réel le 17 décembre. À midi, ce jour-là, précise-t-on, une augmentation de 2,50 p. 100 des salaires avait été annoncée aux personnels et rien ne laissait prévoir une telle réaction. D'habitude, ajoute-t-on, des bruits de couloirs permettent d'anticiper sur la grève et de prendre les mesures pour assurer un service normal. C'est ce que confirment les cadres dans leur déclaration.

En fait, indique-t-on à la C.g.t., l'augmentation proposée, jugée insuffisante, devait jouer le rôle de la goutte qui a fait déborder le vase.

(1) Lire « La Dépêche du Midi » en date du 18 et du 20 décembre.

Liberation 20 Decembre 76

CONTE DE NOEL A TOULOUSE : Le pillage tranquille d'un mammoth

Vendredi soir, à l'heure de la grande foule, les caissières CGT de l'hyper-marché Mammoth de Toulouse, se mettent en grève et quittent leurs caisses. Malgré les appels désespérés du directeur, plusieurs centaines de clients emplissent leurs caddies et partent sans payer... Quinze millions de francs disparaissent en quinze minutes, dans la joie générale.

Lire page 6

Conte de Noël à Toulouse

LE PILLAGE D'UN «MAMMOUTH»

— Au Mamouth de Toulouse, vendredi soir, les caissières déclenchent une grève sauvage. — Elles quittent leurs caisses. — Des centaines de clients emplissent leurs caddies et partent sans payer. — Le directeur de l'hyper-marché ne portera pas plainte. —

1 000 personnes un vendredi soir vers 21H45 dans les rayons d'un hyper-marché de Toulouse, un Mamouth qui écrase les prix. Les rayons célèbrent la grande bouffe de Noël. Des milliers de bouteilles, des tonnes de victuailles, des dizaines de milliers d'huîtres. Le temple croûle sous les cargaisons d'offrandes payantes. Les rois mages de la société de consommation ont pourvu au nécessaire. Il suffit de payer pour avoir de quoi se faire péter la sous-ventrière et mourir comme les héros du film de Ferreri de sur-consommation.

On y croise, à cette heure tardive, des gens aux yeux embués de larmes. Malgré le désir qui jette leurs mains vers tous les rayons à la fois, ils doivent recompter mentalement leurs sous des centaines de fois, à tel point qu'ils frôlent plusieurs fois la dépression nerveuse. Certains, n'en pouvant plus, décident de passer outre à la raison et s'offrent une coûteuse exception. Des envies grosses comme un kilo de foie gras et une

caisse de bouteilles de champagne, durement refoulées, les mains moites qui s'accrochent au guidon du caddie, les yeux ivres d'abondance. D'autres profitent d'un angle mort, l'œil en embuscade pour faire disparaître dans une profondeur de leur vêtement, qui un fromage, qui une petite bouteille de vodka.

Les quarante caissières sont en sueur. Elles enfournent les millions anciens en cadence. Les néons, les annonces publicitaires, la vue de ces milliers et milliers de produits souvent inaccessibles, les cris des caissières, la course insensée des caddies, les embouteillages devant certains rayons, les queues de poisson, les coups de gueule, Mamouth devient agressif : il est au bord de la crise de nerfs générale. Il y a de la casse dans l'air. C'est Noël.

Il est 21H45 et les quarante caissières déclenchent une grève sauvage. Elles s'arrêtent brusquement, autant pour jouir de l'effet que pour obtenir une augmentation de salaire, que la direction, habituée à répondre à toute revendication par un licenciement, refuse. Les quarante caissières sont devenues quarante fées pour 1 000 clients, elles abandonnent les caisses aux acheteurs interloqués. Quarante jeunes

femmes, quarante fées leur offrent le magasin, comme Jésus avait en son temps chassé les marchands du temple. Mamouth est libéré.

La direction « demande à son aimable clientèle d'abandonner les caddies et les marchandises et de sortir par la porte centrale ». Cet appel désespéré, le directeur le répète cinq fois.

Mais il ne peut rien contre Noël et les quarante fées. Les surveillants chargés de dépister les voleurs regardent impuissants, la ruée vers la sortie, de centaines de caddies débordant de bouteilles, de victuailles, de dizaines de saucissons, d'autant de produits surgelés pour des gens qui ne possèdent pas de congélateurs. Le plaisir prend le pas sur la nécessité. Le père Noël s'est emparé de Mamouth : les clients peuvent se servir. Et ils se servent. Quinze millions d'anciens francs disparaissent en quinze minutes. Seules six personnes, plus frustrées que les autres, laisseront un chèque à des surveillants désemparés. « On a moins l'impression de voler lorsque ça se passe comme ça dans une grande surface que chez le petit épicier de quartier », entend-on en manière d'excuse. Voler une société anonyme, ce n'est plus voler.

Les pillards de Toulouse sont naturellement tous d'honnêtes gens. Il a suffit de quarante fées pour que le vernis de « bonne éducation » vole en éclats. Le nombre achevait d'abolir le ris-

que, comme cela se passe dans tous les grands pillages. Il suffisait de se servir, ce que chacun a fait - comme des milliers d'autres d'ailleurs qui se retrouvent devant des tribunaux de flagrants délits. Voler dans les grands magasins est devenu une manière normale de faire son mar-

ché. Pas une entreprise à grande surface qui ne planifie la fauche dans son budget.

La morale de ce conte de Noël très moral, c'est que les Français sont moins cons que certains ne se plaisent à le dire.

Serge JULY

A Toulouse, vendredi soir...

A Toulouse, vendredi soir, dans un super-marché il y avait :

- De la lumière électrique qui ne laissait rien dans l'ombre,
- De la musique « Amour Toujours »,
- Des produits clinquants nécessaires ou futiles,
- A acheter très cher ou pour une bouchée de pain,
- Des gens,
- Ceux qui comptent leurs sous,
- Ceux qui ne les comptent pas,
- Ceux qui comptent les sous des autres,
- Ceux qui volent parce qu'ils n'ont pas assez de sous,
- Ceux qui ont des sous et qui volent quand même,
- Ceux qui s'y refusent,
- Ceux qui ne savent pas,
- Celles qui revendiquent parce qu'elles ont mal aux reins, les chevilles enflées et souvent mal aux doigts et à la tête à force de compter les sous des autres qui rentrent dans la poche de leur patron,
- Ceux qui surveillent celles qui revendiquent,
- Ceux qui surveillent ceux qui volent et ceux qui ne volent pas,
- Ceux qui croient au père Noël,
- Ceux qui n'y croient pas parce que ça leur coûte trop cher,
- Mais qui font semblant pour les enfants,

Et soudain à Toulouse, il y a eu :

- Des femmes-troncs par la force des choses qui se sont mises à marcher,
- Des caisses enregistreuses muettes et ridicules,
- Un directeur de super-marché et des surveillants qui ne l'étaient pas moins,
- De la lumière électrique qui ne laissait rien dans l'ombre,
- Des produits clinquants nécessaires ou futiles à emporter,
- Des éclats de rires,
- Un haut-parleur diffuseur d'appels au civisme,
- Un millier de bras d'honneur au haut-parleur,
- Et six imbéciles qui ont payé leurs achats.

C'EST NOEL: LA «4BJ» SOLDE LE PERSONNEL

En cette veille de Noël, c'est le rush dans tous les grands magasins où les vendeuses ne savent plus à quel saint se vouer. Partout, sauf à La Belle Jardinière de Paris. Dans ce grand magasin, très style Au Bonheur des Dames,

installé près du Pont Neuf en 1840, les enseignes lumineuses sont éteintes et les rideaux de fer baissés sur toutes les vitrines décorées pour les fêtes sauf sur trois qui s'ornent de grandes affiches : « Notre cadeau de Noël, soixante-deux

licenciements sur cent douze employés ». Les frères Willot n'y vont pas de main morte dans le « dégraisage ».

Le 15 décembre, le président directeur de la B.J., M. Jean-Pierre Weiller, ap-

prenait à son personnel que le groupe Agache-Willot - propriétaire de la B.J. depuis 1969 - décidait, pour relancer le chiffre d'affaires de ce magasin qui bat de l'aile, de procéder à des coupes claires : soixante-deux licenciements sur cent douze personnes. Le lendemain, la totalité des employés, dont la moyenne d'âge tourne autour des quarante cinq ans, décidait à l'unanimité, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la CGC, de se mettre en grève illimitée, reconductible chaque jour, et d'occuper les locaux.

Devant ce mouvement, pour le moins efficace en cette période de fête où les grands magasins font leur plus gros chiffre d'affaires, la direction essayait de tempérer la colère de son personnel. Certes, elle ne revenait pas sur les licenciements, mais déclarait que le chiffre de soixante-deux n'était pas définitif, et qu'il serait débattu mardi lors d'une réunion d'un conseil d'entreprise extraordinaire. Sans compter les départs en pré-retraite. Les employés refusaient de s'engager sur cette voie et votaient la continuation de la grève. Samedi, la direction assignait les syndicats en référés pour obtenir l'évacuation du magasin.



(Photo Pol Gornek)



15 rue de Belleville, da

Un logement n

CEUX D REÇU L

«Noël dans Noël dans u

Hier, à midi, la occupait un logemen rue de Belleville à I ment, ont quitté le été décidée vendredi manifestation qui r

Quinze jours de trêve des confiseurs

LE NOEL DE M. BARRE

Cuf ! Raymond Barre peut enfin respirer. Malgré tous les ennuis qu'on lui avait promis, malgré les journées d'action, malgré les grèves, son plan, qui aura trois mois l'avant-veille de Noël, tient toujours debout. Si on le lui avait demandé, il ne l'eût pas cru lui-même : lucide et pessimiste, Raymond Barre sait, dit-on, depuis le début, que son plan se « cassera la gueule ».

Certes, il a pu sentir à plusieurs reprises le souffle

pour enquiquiner Chirac a eu la malencontreuse idée d'envoyer sa police au Parisien Libéré. Une bien mauvaise idée en vérité : 70 000 personnes dans la rue pour une histoire dont plus personne ne parlait, voilà bien un calcul de ministre de l'Intérieur. Quelques jours plus tard : grève de l'EDF. Raymond Barre le savait, c'est là que les syndicats l'attendaient au tournant. Pensez donc : tous les syndicats l'attendaient au tournant. Pensez donc : tous

nomie française pour longtemps, il y avait quand même de gros risques. Mais tout s'est finalement bien passé et s'il n'y a jamais eu autant de grévistes à l'EDF depuis 69, les syndicats — hormis la CFDT qui proposait la poursuite de la grève — ont été prudents.

Comme ils l'ont été à Saint-Nazaire dans cette affaire du Bellamy qui en moins de 24 heures a secoué la torpeur fait monter la température de plusieurs degrés. Curieux d'ailleurs

trolier pour soutenir des revendications de salaires, déclarent qu'il n'est pas question de céder, puis sans crier gare, abandonnent le pétrolier pour soutenir des revendications de salaires, déclarent qu'il n'est pas question de céder, puis sans crier gare abandonnent le pétrolier et cèdent enfin à tous les préalables d'une direction qui, de toutes façons, refuse de négocier. Tout ça à Saint-Nazaire. Du jamais vu ! A ne rien comprendre. En tout cas, le test du prix a fait long feu :



Conséquence inattendue d'une grève surprise La Dépêche

Des centaines de clients quittent une grande surface sans payer

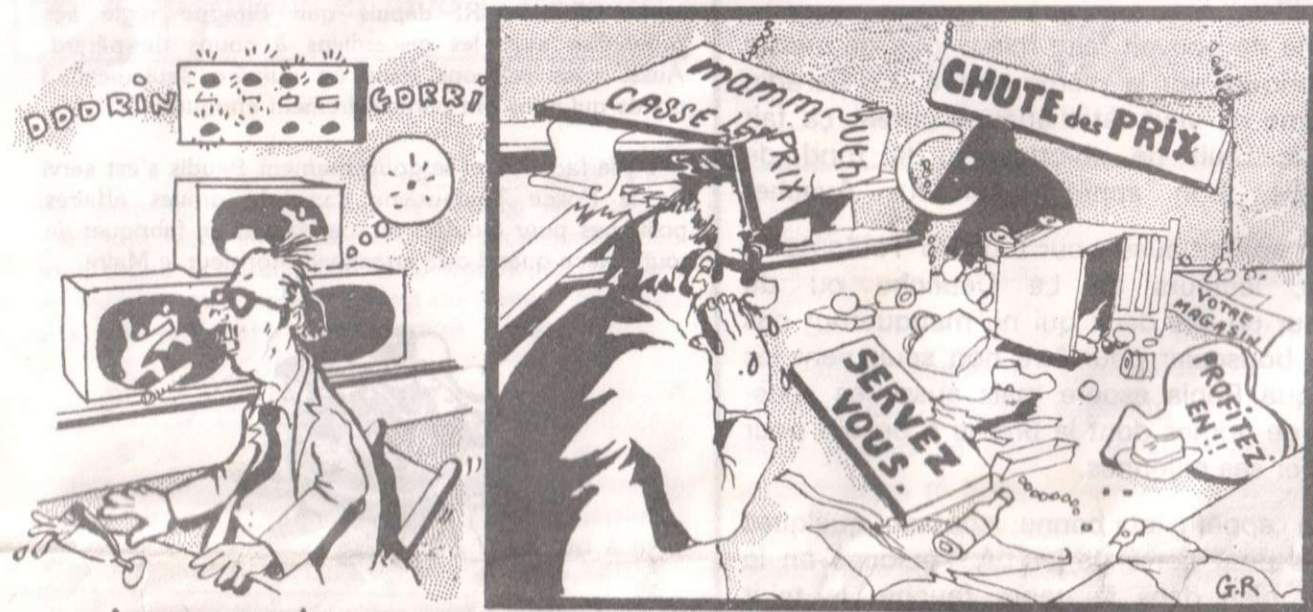
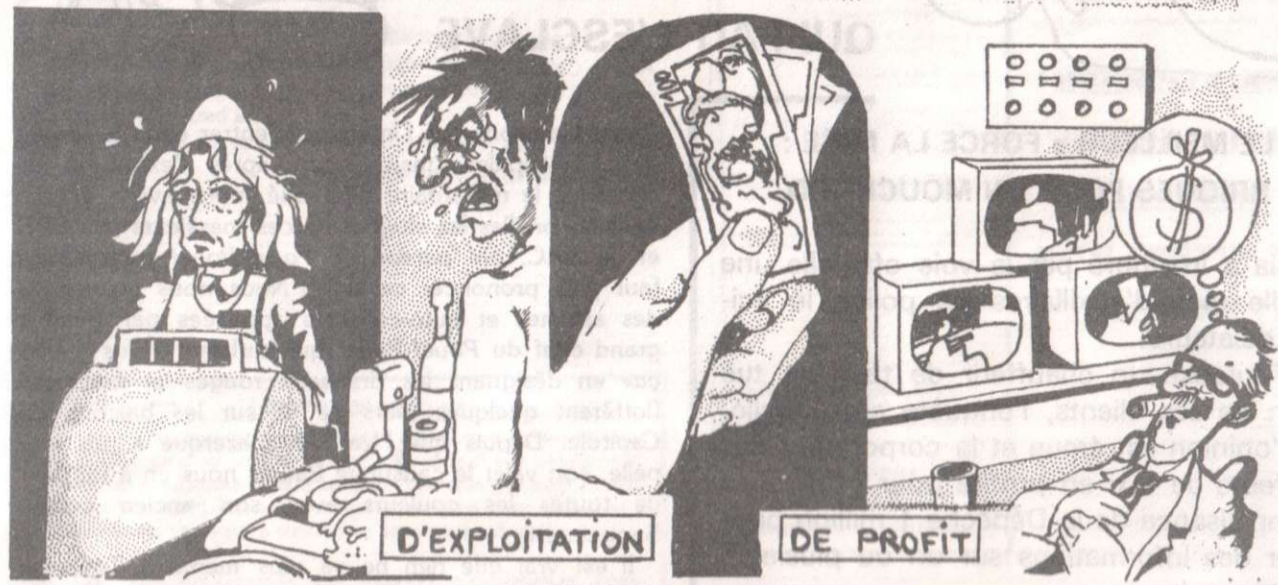
Une grève surprise déclanchée vendredi soir dans le grand magasin Mammoth, route de Lavaur, a eu des conséquences imprévisibles. Les nombreux acheteurs qui effectuaient leurs emplettes pour Noël ont été avertis à trois reprises, par les haut-parleurs, qu'une grève surprise mettait le magasin dans l'impossibilité de servir sa clientèle.

Ils ont été priés de bien vouloir laisser sur place les marchandises dans les caddies et de gagner la sortie. Mais les clients n'ont pas réagi comme on aurait pu le croire. Pensant sans doute d'abord qu'il s'agissait d'un arrêt de travail momentané, ils ont continué à faire leur

marché. Puis, ils se sont arrêtés. Mais ils ont gagné les caisses désertées par les employés, mais ils n'avaient pas abandonné leurs caddies pleins. C'est alors seulement qu'ils ont réalisé qu'ils ne pouvaient pas payer qu'ils ont eu une réaction très vive de déception et pour la plupart ont décidé de

quitter le magasin en emportant les marchandises sans bourse délier.

On estime à plusieurs centaines de personnes le nombre de clients qui ont ainsi participé à ce vol collectif inattendu. Personne ne s'est opposé à leur départ.



QUI UN SOIR FUT PILLÉ, A LA PREMIÈRE OCCASION...



C'EST LA FAUTE DU VENT...

... en l'occurrence la grève soudaine des caissières du Mammouth de Toulouse. Ce soir d'avant-Noël, lassées de subir la cadence infernale pour encaisser le pognon de leur patron pour un salaire minable, elles firent toutes la malle, sans préavis. Les clients ayant la leur, pas très loin, sur le parking de Mammouth, s'empressèrent de la remplir de tout ce qu'ils pouvaient ramasser, ravis de l'aubaine, et se tirèrent avec une dizaine de millions de marchandise qu'ils consommèrent gaiement (on le suppose) à la santé des plans de restriction de Barre.

La direction eut beau faire appel à l'honnêteté de son «aimable clientèle», rien n'y fit, hormis pour une dizaine de pingouins qui payèrent ultérieurement. Les caissières, soit en s'en allant, soit restant bras croisés à leurs caisses laissèrent délibérément passer les clients avec la marchandise. Ceci équivaut à ce que l'on appelle dans d'autres lieux de production le sabotage : destruction de la valeur marchande des objets (soit par leur destruction matérielle, soit par leur gratuite de fait). On s'imagine mal cette grève autrement que voulue en dehors des syndicats puisque, traditionnellement, les mots d'ordre de ceux-ci sont tournés vers le respect de l'outil de travail, de la production et de l'entreprise. Bref cette belle histoire démontre quand même, contre toute propagande officielle - et - sondages - associés, que l'idéologie du travail et celle de la propriété tiennent à peu de chose : la peur du gendarme.

Caméra braquée sur leur visage, peu de citoyens diront réellement ce qu'ils pensent et ressortiront un discours tout fait, sur le respect du labeur et des institutions, par peur d'être mal considérés par les «autres» (leur voisin, leur employeur). Mais dans l'anonymat d'une foule et d'autant plus s'il y a mouvement collectif, alors le discours normalisé et fictif s'effrite et dévoile le poids de toute leur dépossession réelle.

Derrière le sourire figé de la vendeuse il y a le travail salarié et le temps mort, derrière la fausse richesse des marchandises accumulées il y a les frustrations de ces milliers de salariés-consommateurs.

Sur ce rapport social dévoilé spectaculairement par les grévistes et les «pillards» d'un soir, la presse ne put mettre l'étiquette de la marginalité et ainsi réduire le problème. Elle ne s'y étendit donc pas outre mesure, laissant dans le fait divers cet événement dont elle aurait fait, en d'autres occasions, une première page (pillage du Quartier Latin ou des Champs Elysées). Qu'aurait-elle pu en dire sans laisser supposer que tous ces français moyens là étaient des dévoyés, et par ce fait les millions d'autres aussi potentiellement? Cela aurait été gênant. Ou alors elle aurait peut-être dit que le vol n'était pas dans le pillage mais dans l'organisation de ces temples de la consommation, dans l'extorsion de plus-value, éclatante en cette époque de «trêve-des-confiseurs». Il n'était pas question de dire de telles vérités.

Pour une fois la publicité n'a pas été mensongère : Mammouth a bien cassé les prix!

Basta n°6 - décembre 1976